

Réouverture du parvis de Notre-Dame et reprise du chantier



Fermés en raison de l'incendie du 15 avril 2019, le parvis de Notre-Dame de Paris et la rue du Parvis, sont, depuis le dimanche de Pentecôte, de nouveau accessibles au public.

Cette réouverture a pu intervenir suite à un avis favorable de l'Agence régionale de Santé d'Ile-de-France. Des prélèvements et un nettoyage régulier seront effectués.

Le chantier, reprend de façon progressive depuis fin avril. Après des retards durant l'été 2019 dus à des mesures prises concernant la décontamination au plomb, puis à l'automne et à l'hiver, par les intempéries qui ont bloqué les travaux, chaque fois notamment que les vents soufflaient à plus 40 km/h et enfin une mise en sommeil quasiment totale pendant le confinement dû à la crise du coronavirus.

Depuis lundi 8 juin le démontage de l'échafaudage installé pour la restauration de l'édifice et déformé sous la chaleur de l'incendie a commencé.

Celui-ci, pesant plus de 200 tonnes et constitué de 40.000 pièces dont la moitié se trouve à plus de 40 mètres de haut, a dans un premier temps été consolidé puis ceinturé de poutres métalliques sur trois niveaux afin de le stabiliser et d'empêcher tout risque d'écroulement.

Deux équipes, en alternance de cinq cordistes, descendront au plus près des parties calcinées pour découper, à l'aide de scies sabres, les tubes métalliques fondus les uns sur les autres. Ceux-ci seront évacués à l'aide d'une grue de plus de 80 mètres.

Cette opération devrait se dérouler tout au long de l'été.

Quelques jours après la catastrophe, le président Emmanuel Macron avait souhaité une reconstruction en cinq ans du joyau gothique. Délai qui, selon le général Jean-Louis Georgelin, ancien Chef d'Etat-major du Président Jacques Chirac, puis Chef d'Etat-major des Armées et enfin grand Chancelier de la Légion d'Honneur, qui préside l'Etablissement public de Notre-Dame, devrait être tenu malgré les retards pris par le chantier.

Cependant une question reste sans réponse. Quel choix architectural sera pris concernant la forme finale de la flèche, qui s'est effondrée pendant l'incendie ? Doit-on reconstruire à

l'identique selon les plans de Viollet-Le-Duc (qui est XIXe et non d'origine), ou concevoir un geste architectural contemporain, comme l'a évoqué le président de la République.